

Compte tenu de l'intérêt croissant pour le Canada au Mexique, le gouvernement augmente le personnel de l'ambassade du Canada à Mexico. Cet été, Agriculture et Agroalimentaire Canada y affectera un agent chargé de promouvoir les intérêts du Canada dans le secteur de l'agriculture. À l'automne 2002, EDC s'est aménagé un bureau dans les locaux du consulat général du Canada à Monterrey. Par ailleurs, la hausse du nombre de touristes mexicains au Canada (143 000 en 2002) a incité la Commission canadienne du tourisme à agrandir ses bureaux à Mexico.

Recommandation 3

Le gouvernement devrait aussi veiller à assurer cohérence et coordination entre toutes les activités fédérales qui concernent de façon significative les relations nord-américaines. À cette fin, il pourrait envisager la création d'un comité spécial du Cabinet responsable des relations nord-américaines. Ce type de comité de haut niveau pourrait être coprésidé par le vice-premier ministre et le ministre des Affaires étrangères et comprendre d'autres ministres ayant d'importantes responsabilités en matière d'affaires nord-américaines.

Le gouvernement prend note de la proposition d'envisager la création d'un comité spécial du Cabinet responsable des relations nord-américaines et continue d'examiner toutes les façons possibles de donner une orientation plus stratégique au programme du Canada pour l'Amérique du Nord. La cohérence et la coordination de toutes les activités fédérales sont assurées par la structure même du Cabinet; en effet, le Comité du Cabinet sur l'union économique ou le Comité du Cabinet sur l'union sociale passent en revue toutes les grandes initiatives politiques avant qu'elles ne soient soumises au Cabinet aux fins d'examen et d'approbation. Il convient de noter que la création de tout nouveau comité du Cabinet entre dans les prérogatives du premier ministre.

Il est essentiel que la structure des comités du Cabinet et la fonction publique fédérale puissent s'adapter facilement au changement, comme l'a montré récemment la création du Comité ministériel spécial sur la sécurité publique et l'antiterrorisme et du Groupe de travail sur la frontière du Bureau du Conseil privé, dans le sillage des événements du 11 septembre. En 2000, on a réorganisé le MAECI pour créer la Direction générale de l'Amérique du Nord, qui aide le gouvernement à résoudre les questions relatives à la politique continentale. Le sous-ministre adjoint pour les Amériques du MAECI tient régulièrement des réunions de hauts fonctionnaires responsables des questions relatives à la gestion de la frontière canado-américaine. En janvier 2003, le MAECI a créé le poste de directeur général des Partenariats interministériels, qui est entre autres chargé d'assurer la liaison avec les ministères partenaires s'occupant de questions internationales, y compris celles concernant l'Amérique du Nord. Des efforts constants sont déployés au gouvernement pour accroître la coordination de nos activités internationales. Le gouvernement fédéral travaille aussi en partenariat avec les provinces et les territoires pour mieux coordonner les volets des relations nord-américaines qui ne sont pas de son ressort, comme il est indiqué à la réponse à la recommandation 5.